

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi le 2 mai 2018 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. John-David McFaul a motivé son absence.

2018-05-R5375 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2018-05-R5376 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 4 avril 2018
- 0.4 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de voirie
- 300.2 Demande de subvention – Programme d'aide à la voirie locale
- 300.3 Ponceau chemin Montcerf
- 300.4 Balayage de rues
- 300.5 Achat de signalisation – Chemin Montcerf (autobus scolaire)

Administration générale

- 100.1 MADA – PFM
- 100.2 Entente – Emploi d'été Canada (info)
- 100.3 Municipalité de Blue Sea – Tarification certificats d'autorisation du MFFP
- 100.4 Club Optimiste de Maniwaki – Demande de commandite
- 100.5 CEHG – Bourses d'études finissant du secondaire
- 100.6 Commission de toponymie – Rejet du nom de rue Joanie

Conseil municipal

- 110.1 Vente pour taxes 2018
- 110.2 Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec
- 110.3 GUTAC – Transport collectif dans les autobus scolaire
- 110.4 Ville de Gracefield – invitation tournoi de golf 2018

Gestion financière et administrative

130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 30 avril 2018

Sécurité publique

Environnement

Aménagement et urbanisme

Loisirs, culture et bibliothèque

Correspondance officielle reçue – Informations générales

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2018-05-R5377 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 4 avril 2018

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2018 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Remplacement de ponceau – chemin Montcerf.

Déchets dans les fossés et le bord des chemins.

Accotement des chemins.

Achat de panneau de signalement avancé d'arrêt d'autobus.

2018-05-R5378 Demande de subvention discrétionnaire Mme Vallée

ATTENDU QUE le conseil municipal d'Egan-Sud croit opportun d'effectuer une demande de subvention au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal aux fins d'effectuer des travaux de revêtements mécanisés d'enrobés bitumineux (asphalte) ou traitement de surface (asphalte froide) sur le chemin Montcerf et le chemin de l'aigle;

ATTENDU QUE depuis quelques années, des travaux de réfection ont été effectués sur ces chemins mais que la pose de revêtement permettrait d'économiser sur le calcium et la niveleuse ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud :

Désire se prévaloir du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), aux fins d'effectuer les travaux de préparation et d'installation d'enrobés bitumineux (asphalte) ou traitement de surface (asphalte froide) sur le chemin Montcerf et le chemin de l'Aigle ;

Autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité d'Egan-Sud, le formulaire de demande de subvention pour et au nom de la municipalité.

Demande à Madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, ministre de la Justice et Procureur générale et ministre responsable de la région de l'Outaouais, de recommander au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec d'accorder à la Municipalité d'Egan-Sud une subvention afin d'aider la municipalité d'Egan-Sud à effectuer les travaux de revêtement de surface sur ces chemins, dans le cadre du programme PAARRM.

Adoptée.

2018-05-R5379 Appui à la municipalité de Blue Sea concernant une demande au MFFP modifiant la tarification de certificats d'autorisations

CONSIDÉRANT la résolution no : 2018-03-086 de la municipalité de Blue Sea ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea demande au MFFP d'annuler ou réviser à la baisse la tarification pour des interventions de modification de l'habitat faunique;

CONSIDÉRANT QUE les droits exigibles pour l'analyse d'une demande d'autorisation passe de gratuit à 633\$ pour une personne physique et de 1900\$ pour une personne morale;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle tarification fera augmenter la facture des travaux pour nos citoyens;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la municipalité de Blue Sea dans leur demande au MFFP d'annuler ou du moins réviser à la baisse cette tarification.

Adoptée.

2018-05-R5380 Demande de commandite Club Optimiste Maniwaki

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don d'une commandite au club Optimiste de Maniwaki au montant de 140\$ soit 20\$ chacun provenant le leur budget discrétionnaire.

Adoptée.

2018-05-R5381 Bourse – finissants CEHG - 2018

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don de 150\$ chacun (un garçon, une fille) qui obtiendront leur diplôme d'études secondaires et qui poursuivront les études post-secondaires. Il est résolu également que ces récipiendaires devront être résidents de la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

2018-05-R5382 Liste des immeubles devant être vendus

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 4 octobre 2018, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseiller présents que :

Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la secrétaire-trésorière, directrice générale prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adoptée.

2018-05-R5383 Mandat de la secrétaire-trésorière, directrice générale (ventes pour taxes 2018) Pour autoriser la secrétaire-trésorière ou un représentant à enchérir pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU que la municipalité d'Egan-Sud peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2018-05-R5382;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser la secrétaire-trésorière, directrice générale ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière, directrice générale ou représentant à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 4 octobre 2018 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée.

2018-05-R5384 Programme de mise en valeur intégrée – Hydro-Québec

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud est admissible au Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec en raison de la construction de la ligne à 120kV entre les postes de Paugan et de Maniwaki;

ATTENDU QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau s'est vu allouer par Hydro-Québec, dans le cadre de ce programme une somme de 733 851\$ et que les organismes admissibles de la MRC Vallée de la Gatineau se sont entendus pour le partage et que la municipalité d'Egan-Sud recevra un montant de 2 935\$;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a été informée par Hydro-Québec, lors d'une rencontre officielle, de l'objectif, des conditions générales de réalisation, des domaines d'activité admissible et du processus d'application du Programme de mise en valeur intégrée;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud désire adhérer à ce programme et s'engage à utiliser la somme allouée dans le but de réaliser des initiatives qui répondent à l'un des domaines d'activité admissibles et respectent les conditions générales de réalisation du programme;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud s'engage à soumettre à Hydro-Québec pour approbation une fiche d'initiative dûment remplie pour chaque initiative proposée et à rendre compte à Hydro-Québec de l'utilisation de la somme qui lui est allouée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud adhère au Programme de mise en valeur intégrée, autorise la directrice générale Madame Mariette Rochon à signer une convention à cet effet avec Hydro-Québec et demande à Hydro-Québec de lui verser sa quote-part de la somme allouée.

Adoptée.

2018-05-R5385 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 30 avril 2018 au montant de	26 964.30\$
Les dépenses à payer 30 avril 2018 au montant de	9 650.99\$
Les salaires payés au 30 avril 2018 au montant de	5 678.87\$

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Nettoyage fossés chemin Montcerf
Nettoyage du parc Labelle

2018-05-R5386 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20h15.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière